



Établissement public du ministère chargé du développement durable

LÉGENDE

- Locaux d'habitation et d'hébergement
- Activités tertiaires (commerces, administrations, services et activités de loisirs)
- Collectivités locales et services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets

Redevance pollution domestique - catégories non plafonnées
Clients particuliers
Immeubles d'habitation - HLM
Commerces de détail
Laveries libre-service, dégraissage de vêtements
Salon de coiffure, instituts de beauté, bains douches
Restaurants, selfs services et ventes de plats à emporter
Hôtels et hébergements divers (résidences étudiantes, résidences de tourisme...)
sanitaires publics
Camping, caravanes, parcs résidentiels
Casernes, gendarmeries
Établissements pénitenciers
Établissements de santé (hors hôpitaux) et maisons de retraite
Communautés religieuses
Établissements et hébergements sociaux
Activité d'édition et de production audio et vidéo (hors fabrication des supports)
Locaux d'activités administratives (y compris postes, commerces de gros...)
Activités informatiques
Sièges sociaux
Activités de services aux particuliers ou aux industries
Activités financières et d'assurances
Établissements d'enseignements et d'éducation
Administrations publiques
Activités récréatives, culturelles (bibliothèques, musées, théâtre) et sportives (stades, piscines)
Casinos
Locaux destinés à l'accueil du public, dont locaux d'exposition vente, locaux d'aéroport, de gare... destinés à l'accueil de voyageurs